



Georges-Vanier

Info familles- édition de mai 2026

Chers parents et partenaires de Georges-Vanier,
Merci de prendre connaissance des informations que nous souhaitons vous partager.

Une année exceptionnelle pour les équipes de robotique de Georges-Vanier

Nous tenons à souligner les reconnaissances reçues de quatre de nos équipes de robotique, sous l'accompagnement de M. Didier Helliet et M. Vincent Grenon, enseignants. Quatre équipes, dans trois catégories différentes, participaient à la compétition de qualification au Collège Bourget, à Rigaud.

Dans la catégorie 13-15 ans pour le défi Méroïan, l'équipe Phénix composée de Yao Jean-Pierre Kpoka, Ahmed Rachad Benzerguine, Leonardo Caprioli et Madden Lambert Aumont a gagné la médaille d'or. De plus, elle est qualifiée pour les championnats canadiens. Quelle fierté pour notre école!

Dans la catégorie 13-15 ans pour le défi Tyrolienne, l'équipe Pinocchio composée de Zakaria Bouyakakene, Aarav Wahi, Arnav Rathore et Janathan Nithiyantham a gagné aussi la médaille d'or. L'équipe est également qualifiée pour les championnats canadiens. Une autre source de fierté!

Dans la catégorie 16-19 ans pour le défi Tyrolienne, l'équipe Legoprime composée de Abdul Rehman Rafay, Khaled Hassan Naib, Ziad Bhayh et Marouane Benichou a gagné la médaille d'or. L'équipe est qualifiée pour les championnats canadiens. Une troisième médaille d'or pour Georges-Vanier!

L'équipe ScaraLego composée de Julie Dao, Derek Estrada, Justin Lamoureux et Parneet Kaur a gagné la médaille de Bronze. Une quatrième médaille pour nos équipes de robotique.

Bravo aux élèves et aux enseignants pour avoir su se démarquer durant cette compétition et représenter notre école aussi positivement. On se croise les doigts pour le championnat canadien qui se déroulera le 1er juin prochain.

Respect de l'horaire, port de l'uniforme et matériel de base pour être disposé à effectuer les tâches demandées

Merci de vous assurer que votre enfant porte son uniforme et parte suffisamment tôt de la maison pour avoir le temps de passer à son casier et d'être en classe à l'heure avec son matériel (cahier, crayons et agenda). L'école ouvre ses portes le matin pour l'entrée des élèves dès 7h45. Le premier cours débute à 8h15. Nous



Georges-Vanier

Info familles- édition de mai 2026

avons prêté des dizaines d'uniformes aux élèves depuis le début de l'année scolaire, prêts qui ne sont pas revenus à l'école. Les prêts n'étant plus possibles, à moins d'un retour des uniformes dans un futur proche, nous retournerons les élèves ne respectant pas le code de vie à la maison pour revenir avec un uniforme, en respect du code vestimentaire de notre école. Dans ces cas, un appel sera fait pour vous informer de la situation et du départ de notre élève de l'école.

Vos coordonnées !

Nous vous invitons à nous transmettre votre courriel ou votre changement de courriel afin que vous puissiez recevoir les communications électroniques de l'école dans votre boîte de messagerie. Il en est de même pour votre adresse de résidence, en cas de déménagement. Merci d'en informer les secrétaires de niveau en laissant un message vocal sur leur boîte respective.

Secteur	Téléphone
1 ^e et 2 ^e secondaire	(514) 596-4160 poste 4062
3 ^e secondaire, AMPLI, oraliste, FPT et FMS	(514) 596-4160 poste 7693
4 ^e et 5 ^e secondaire, secteur de l'accueil	(514) 596-4160 poste 4157

De plus, s'il n'est pas prévu que votre enfant (ou enfant sous votre responsabilité) fréquente notre école en août prochain, vous devez également nous contacter rapidement. Vous pouvez communiquer avec la secrétaire. Le nombre d'élèves à une importance capitale pour de déterminer notre personnel enseignant pour l'année scolaire 2026-2027 et cette opération se déroule présentement.

Code de vie 2025-2026 (rappel)

Voici un extrait de notre code de vie, disponible dans l'agenda scolaire ainsi que sur notre site internet.

L'utilisation des téléphones cellulaires, des écouteurs et de tout autre appareil mobile personnel est interdite du début à la fin de la journée de classe, y compris durant les pauses et l'heure du dîner. Exception: raisons pédagogiques ou de santé, ou pour des besoins particuliers (entente avec la direction).



Georges-Vanier

Info familles- édition de mai 2026

L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.

L'appareil sera confisqué si l'élève contrevient à ce règlement. Les objets confisqués par un membre du personnel seront remis à la direction du secteur qui appliquera les sanctions suivantes :

1^{re} fois : L'appareil est confisqué et remis le même jour à partir de 15 h. Le parent est informé systématiquement via Clic école.

2^e fois et plus: L'appareil est confisqué et ne pourra être récupéré que par les parents ou un responsable adulte.

Aide aux devoirs pour nos élèves

Nous offrons un lieu où les élèves peuvent venir avancer dans leurs devoirs, poser des questions, s'entraider ou simplement profiter d'un environnement calme pour travailler.

Où : Carrefour des apprentissages
Quand : lundi au jeudi, de 15h à 15h45
Pour qui : tous nos élèves!

Fonctionnement :

Après l'école, les élèves viennent s'installer au carrefour des apprentissages pour faire leurs devoirs. Au moins un orthopédagogue est présent sur place pour aider les élèves. Les élèves peuvent faire leurs devoirs seuls, accompagnés d'un orthopédagogue ou encore avec des amis.

Certains élèves ont reçu une convocation à l'aide aux devoirs de la part de l'orthopédagogue, nous comptons sur vous pour encourager vos enfants à participer à ce service !

*Les orthopédagogues de Georges-Vanier
Patricia, Alexandra, Ralph, Nicolas et Cindy*



Georges-Vanier

Info familles- édition de mai 2026

Facture en souffrance et recouvrement

Vous avez reçu des appels de l'école afin de vous informer que les états de compte de vos enfants demeurent impayés.

Si cette facture reste impayée d'ici la fin de l'année le dossier sera transmis à une agence de recouvrement.

Les informations pour effectuer le paiement se trouvent au verso de l'état de compte. Nous vous invitons à privilégier le paiement en ligne. Si cela n'est pas possible, vous pouvez effectuer votre paiement directement à l'école, entre 7 h et 15 h, en argent comptant, par carte de débit ou de crédit.

Si vous n'êtes pas en mesure de payer le montant dû ou si vous souhaitez prendre une entente de paiement, nous vous invitons à communiquer avec l'école par téléphone au 514-596-4160 poste 7584 ou par courriel g.vanier@cssdm.gouv.qc.ca

Ménage des casiers et retour de manuel

Les 18 et 19 juin, les élèves doivent vider leurs casiers et retourner les manuels prêtés.

Nous vous invitons à prévoir un sac afin que votre enfant puisse transporter ses effets scolaires et personnels.

Veuillez prendre note que tout manuel non retourné ou perdu sera facturé aux parents, selon les montants indiqués à l'état de compte.

Vie étudiante

Thème mensuel de mai: Partage et diversité.

Semaine multiculturelle

Lors du mois de mai, le conseil d'élèves souhaite organiser une semaine spéciale pour souligner la diversité culturelle à notre école. Au moment d'écrire ces lignes, le tout reste à organiser! En l'absence d'une technicienne en loisirs pour coordonner le tout, l'organisation est plus longue.



Georges-Vanier

Info familles- édition de mai 2026

Le 1er cycle à La Ronde!

Les élèves des groupe suivants iront à La Ronde le 23 juin:

101, 102, 141, 142, 151, 152

201, 202, 241, 242, 251, 252, 276

L'École payera les entrées au parc d'amusement.

Un formulaire d'autorisation parental avec les détails sera transmis aux élèves concernés bientôt.

Stationnement

Le stationnement est réservé exclusivement au personnel du CSSDM détenteur d'une vignette annuelle payante.

Aucun stationnement n'est autorisé pour les personnes non-détentrices d'une vignette (élèves, parents, voisins, etc.). Si un véhicule est stationné sur le terrain privé de l'école, il pourrait être remorqué aux frais de l'utilisateur.

Évaluation à la 3e étape

En mai et en juin 2026, il y aura des examens ministériels pour les matières suivantes: anglais (5e sec.), français (2e et 5e sec.), histoire (4e sec.), mathématiques (4e sec.) et sciences (4e sec.). Certaines dates sont aux choix des écoles et d'autres dates sont les mêmes pour la province de Québec. Les informations précises seront partagées par courriel par les directions adjointes des secteurs concernés.

De plus, il y aura des évaluations, pour certaines matières et certains niveaux, avec un blocage horaire en matinée et des cours ou activités en pm (voir dans les dates à venir, plus bas). Ces épreuves serviront également aux enseignants à poser leur jugement professionnel pour la note de la 3e étape du bulletin.

Sachez que même si votre enfant a un examen à son horaire, il se doit de respecter sa journée de classe (8h15 à 14h55). Contrairement aux pratiques antérieures dans les écoles secondaires qui allaient à l'encontre de la Loi sur l'instruction publique (LIP), il n'y aura plus de demi-journée de classe en juin ou même des journées où les élèves n'ont pas d'examens et sont en congé. L'école Georges-Vanier respectera donc le calendrier scolaire qui, cette année, se terminera le mardi 23 juin (annulation d'une journée pédagogique suite à la



Georges-Vanier

Info familles- édition de mai 2026

fermeture des écoles du CSSDM en mars dernier). Si votre enfant est absent durant le mois de juin, vous devrez, comme à l'habitude, motiver son absence.

En résumé, en juin, le dernier jour d'école sera le mardi 23 juin. Il y aura des journées de classe régulière, des activités pédagogiques spéciales et des activités sociales. Pour certains élèves, il y aura des blocages horaires avec des examens en matinée et du temps de classe/activités pédagogiques en après-midi. Pour d'autres élèves, les examens se feront durant les périodes habituelles de classe (75 minutes). Bref, les élèves sont attendus à l'école selon l'horaire régulier, en juin comme en janvier!

Mesures alimentaires: modification du dernier jour du programme

Le programme des mesures alimentaires se terminera le vendredi 19 juin 2026. Vous pouvez inscrire votre enfant pour les deux mois de l'année scolaire restants. Les preuves à fournir sont :

- ★ La lettre de l'allocation familiale ou l'avis de cotisation des deux parents.
- ★ Le formulaire d'inscription doit être rempli et retourné au bureau B107b.

Le paiement doit également être effectué au bureau B107b le dernier jour du mois en cours, ainsi que le premier jour du mois suivant.

OPP

Si vous souhaitez contacter l'Organisme de participation des parents de notre école (OPP) merci d'utiliser le courriel suivant: opp.georgesvanier@gmail.com. Vous pouvez vous joindre à notre OPP à titre de bénévole. Les possibilités d'implications à notre école sont variées pour le reste de l'année scolaire et pour l'an prochain!

Loi 94

La loi 94 est la loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions. Vous pourrez consulter le document *Ce que les parents doivent savoir* qui est sur notre site internet et qui était également en pièce jointe de notre courriel de mai.



Quelques dates importantes pour les prochains mois

Mai

- 4 Conseil étudiants avec la direction
- 5 Le groupe Fillactive de notre école participe à une célébration à Montréal au Parc Maisonneuve sous la thématique *Complètement 2000 !*
- 7 Examen ministériel en français - secondaire 5
- 8 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
- 12 Examen d'écriture en français - sec 3
Examen en math pour les foyers 372 et 380
- 13 Présentation par notre troupe de théâtre (dîner)
- 14 Présentation par notre troupe de théâtre (dîner)
- 18 Jour férié : pas de cours au CSSDM
- 19 Présentation par notre troupe de théâtre : 18 heures
- 20 Conseil d'établissement
- 29 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
Collation des grades pour les élèves de sec. V (Centre Leonardo da Vinci (8370 boulevard Lacordaire)

Juin (à compléter)

- 1er Championnats canadiens en robotique (3 de nos équipes participent)
- 2 Distribution de l'album des finissants
- 4 Examen ministériel en anglais enrichi - sec. 5
Conseil d'établissement
- 5 Festival Eurêka avec les foyers 152, 251 et 252.
- 8 Sortie spéciale en plein air pour certains élèves de GV (émulation)
- 10 Examen ministériel en math SN
- 12 Conférence Clinique juridique Saint-Michel pour le 1er cycle
- 11 Examen ministériel en anglais - sec 5
- 12 Examen ministériel en histoire - sec 4
- 16 Examen ministériel en science - sec 4
- 17 Examen de maths pour les foyers 372 et 380
- 18 Examen ministériel en mathématique CST - sec 4
Examen math - sec 2 régulier et le foyer 276
- 19 Examen de sciences - sec 3
Gala méritas sur invitation (auditorium de Georges-Vanier)



Georges-Vanier

Info familles- édition de mai 2026

- 22 Bal des finissants du sec. V (Roma réception)
- 23 Dernier jour de classe et fin de l'étape 3
- 23 Les sec. 1 et 2 sont à La Ronde
- 24 Jour férié : pas de cours au CSSDM
- 25 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
- 26 Journée pédagogique (congé pour les élèves)
Notes de la 3e étape disponible sur Mozaïk

Juillet

- 7 Notes des épreuves ministérielles (disponible en ligne et par la poste)
- 9 Date limite pour l'inscription en ligne pour les cours d'été
- 13 au 28 Cours d'été pour les sec. 2 et 3 de 8h30 à 12h30
- 13 au 24 Cours d'été pour les sec. 4 et 5 de 8h30 à 12h30
- 27 au 31 Épreuves ministérielles (am et pm)

Août

- 3 et 4 Cours d'été à Georges-Vanier : épreuves ministérielles (am et pm)
- 24, 25 et 26 Journées pédagogiques au CSSDM et entrée administrative à GV : informations à venir dans l'édition de juin
- 27 1er jour de classe au CSSDM pour le secteur régulier

L'équipe de gestion espère vous voir à l'école lors des prochains événements!

Guylaine Cool, François De La Sablonnière-Tremblay, Mohamed Sidibé, Ralph Olin et Sonia Ouartsé.